

1941 : Des « travailleurs indochinois » à Arandon

Au printemps 1941, face à la pénurie de charbon, le Commissariat aux Travaux de la Région Lyonnaise est chargé par le Préfet de Lyon de coordonner les recherches en vue de procurer des combustibles de remplacement aux utilisateurs industriels ou domestiques du département.

Dans un rapport du 12 juillet 1941, Michel Champsaur, Commissaire aux Travaux, rend compte des *« recherches que nous avons effectuées depuis un mois »*. Il souligne à ce propos *« qu'il y aurait eu intérêt à effectuer (ce travail) depuis longtemps, conformément d'ailleurs à ce qu'avait demandé M. le Préfet au mois de mars 1941 »*.

Concernant la tourbe, il note *« absence de tourbières présentant un intérêt très pratique d'exploitation »* et *« manque absolu de matériel spécial nécessaire à l'exploitation rationnelle des tourbières »*.

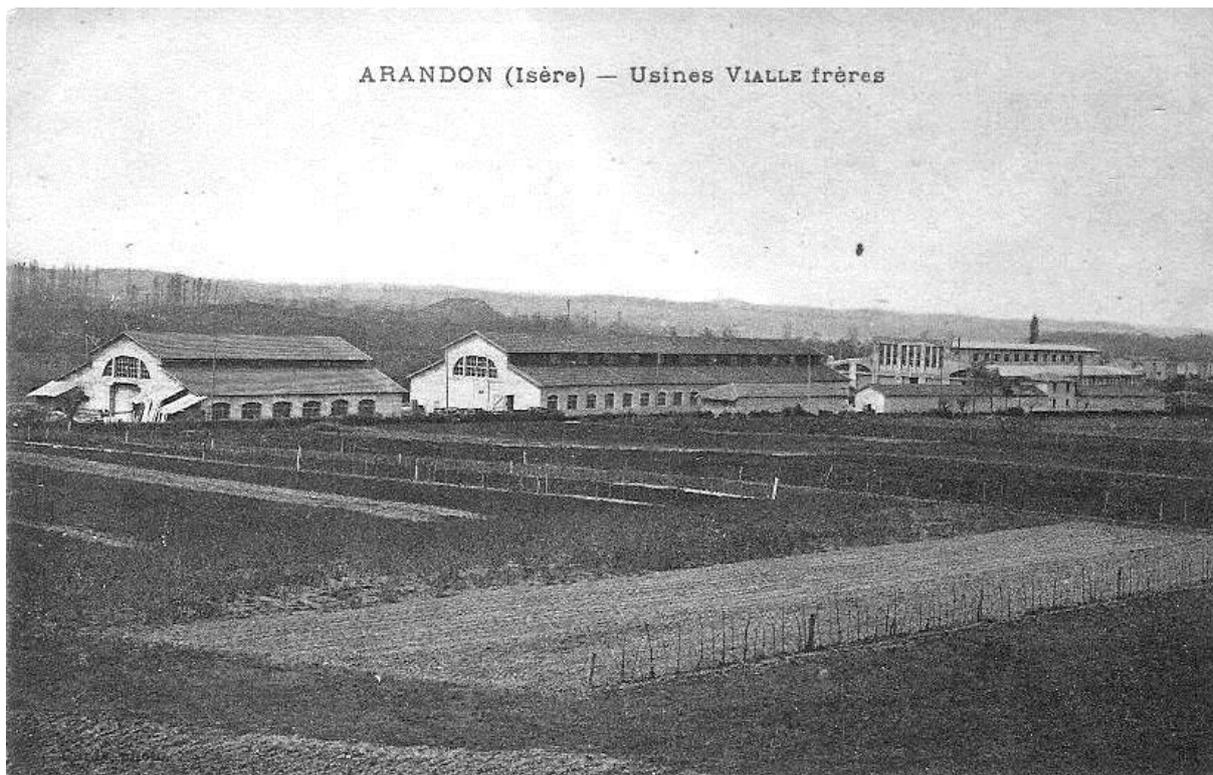
Parmi les sites prospectés, seule la tourbière d'Arandon, dans l'Isère, paraît devoir être retenue dans l'immédiat, la période propice à l'extraction étant courte et limitée à la période des beaux jours. C'est *« la seule exploitable à l'heure actuelle sans travaux préliminaires importants »*. Elle bénéficie d'une *« situation particulièrement favorable. Gisement à proximité de la gare. Pas d'eau. 10 cm de stérile seulement »*. Le stérile, c'est la couche d'herbe et de matière qui supporte cette herbe et recouvre en surface l'épaisseur de tourbe utile.

En parallèle à cette mission de prospection, le Préfet du Rhône demande à Georges Descours, industriel et homme d'affaires lyonnais, Président du Groupement Charbonnier Départemental, de créer une société pour exploiter le gisement de tourbe d'Arandon. Une société à responsabilité limitée, au capital de 400.000 francs, est créée à Lyon sous le nom de *« Société Lyonnaise de Recherches et d'Exploitation de Tourbières »*. C'est avec cette société que le Service de la Main d'œuvre Indigène, Nord-africaine et Coloniale, en abrégé *« M.O.I. »*, dépendante du ministère du Travail, signe un contrat de mise à disposition d'une compagnie de *« travailleurs indochinois »* pour la campagne d'extraction à venir.

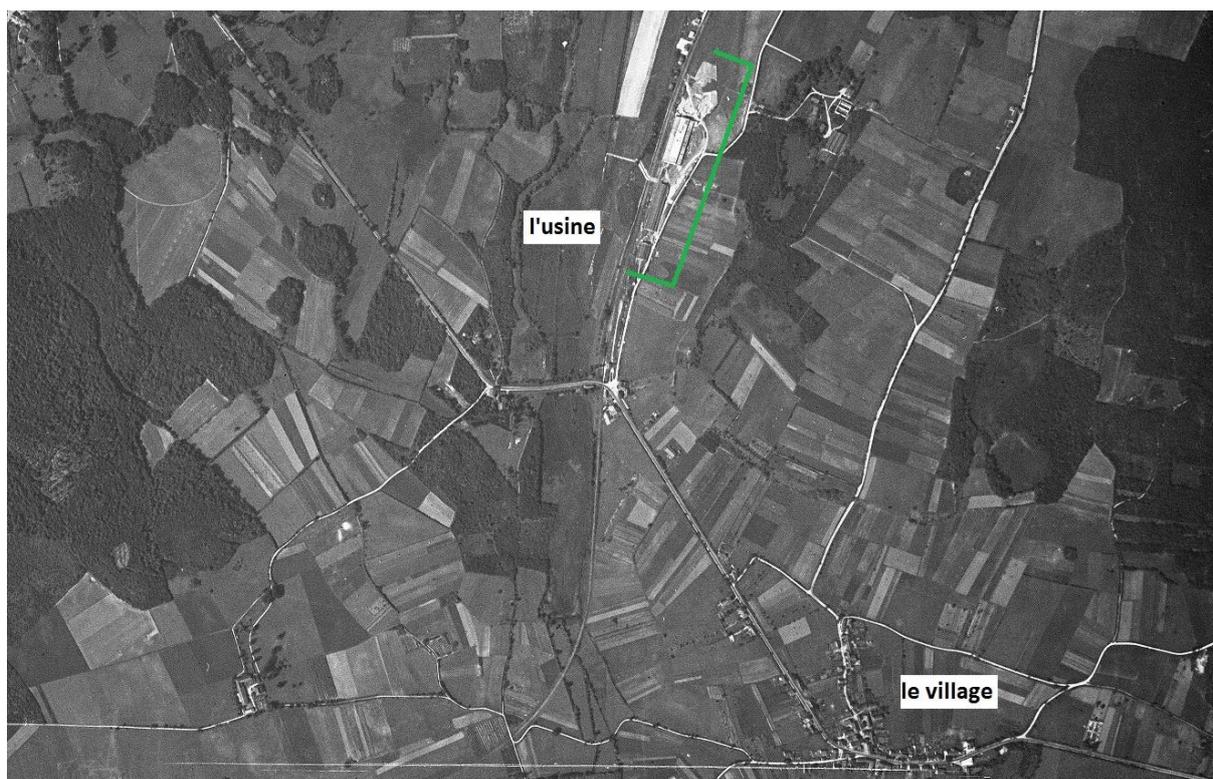
Le cantonnement

Le 18 juin 1941, la 59^{ème} compagnie de *« travailleurs indochinois »* stationnée au camp *« Bac-Ky »* de Vénissieux se rend à la gare de Lyon-Est et prend le train à destination de la gare d'Arandon. Le trajet dure environ deux heures. La compagnie est constituée de 250 hommes dont 12 surveillants, 15 cuisiniers et 3 employés de bureau.

Le cantonnement se trouve à quelques centaines de mètres de la gare, les deux lieux étant éloignés du village lui-même. Il s'agit de l'ancienne usine d'Antoine Vialle, fermée depuis 1937. C'est une très vaste usine que l'ancien surveillant Hoang Khoa Khoi, lors de sa rencontre avec lui, qualifiait de *« garage énorme »* et l'ancien travailleur Nguyen Van Lanh *« d'usine abandonnée »*.



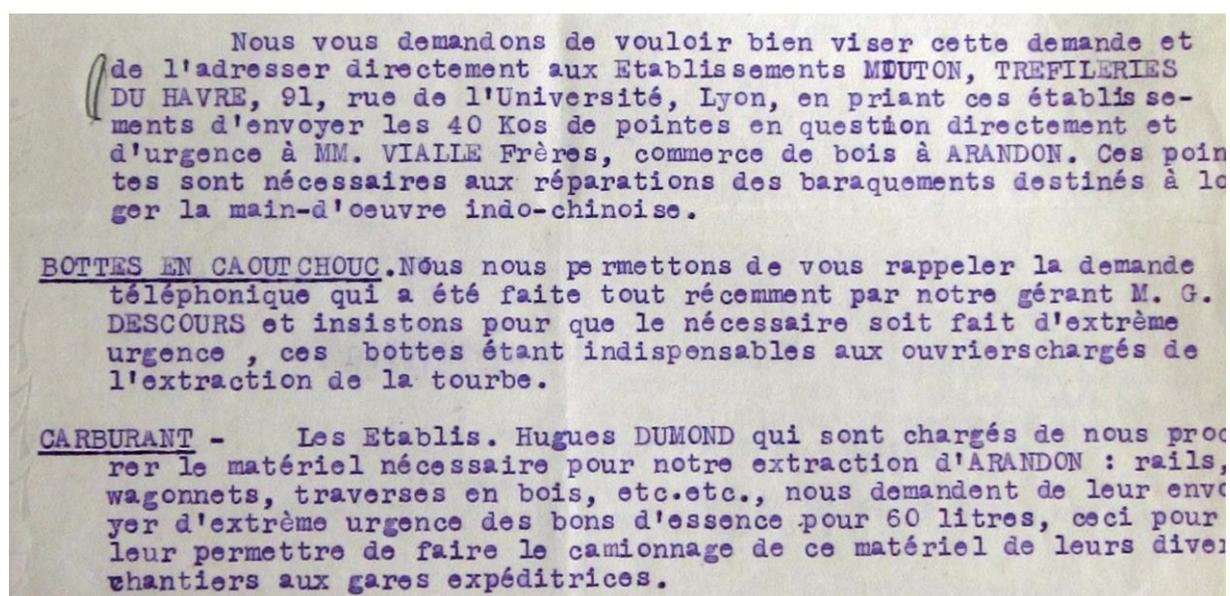
Source : Collection Joël Pham



Source : IGN – vue aérienne du 1^{er} août 1939

Ainsi qu'il est prévu par le cahier des charges signé entre l'employeur et la « M.O.I. » celui-ci devait fournir l'hébergement. C'est « donc la Société Lyonnaise de Recherches et d'Exploitation de Tourbières » qui loue les lieux à Antoine Vialle, à ce moment maire d'Arandon. La location porte sur les bâtiments, le terrain (de la tourbière ?) et sur un pavillon. Une petite cité ouvrière avait été construite en même temps que l'usine en 1919, constituée d'une dizaine de maisons jumelées, il est probable que ce pavillon ait été l'une d'entre elles.

Des travaux et des fournitures sont nécessaires pour accueillir les nouveaux arrivants. Nous en retrouvons traces dans quelques courriers échangés par l'employeur avec les services préfectoraux.



Nous vous demandons de vouloir bien viser cette demande et de l'adresser directement aux Etablissements MOUTON, TREFILERIES DU HAVRE, 91, rue de l'Université, Lyon, en priant ces établissements d'envoyer les 40 Kos de pointes en question directement et d'urgence à MM. VIALLE Frères, commerce de bois à ARANDON. Ces pointes sont nécessaires aux réparations des baraquements destinés à loger la main-d'oeuvre indo-chinoise.

BOTTES EN CAOUTCHOUC. Nous nous permettons de vous rappeler la demande téléphonique qui a été faite tout récemment par notre gérant M. G. DESCOURS et insistons pour que le nécessaire soit fait d'extrême urgence, ces bottes étant indispensables aux ouvriers chargés de l'extraction de la tourbe.

CARBURANT - Les Etablis. Hugues DUMOND qui sont chargés de nous procurer le matériel nécessaire pour notre extraction d'ARANDON : rails, wagnonnets, traverses en bois, etc.etc., nous demandent de leur envoyer d'extrême urgence des bons d'essence pour 60 litres, ceci pour leur permettre de faire le camionnage de ce matériel de leurs divers chantiers aux gares expéditrices.

Source : AD69

Extrait d'une lettre de la Société exploitante au Préfet du Rhône le 27 juin 1941

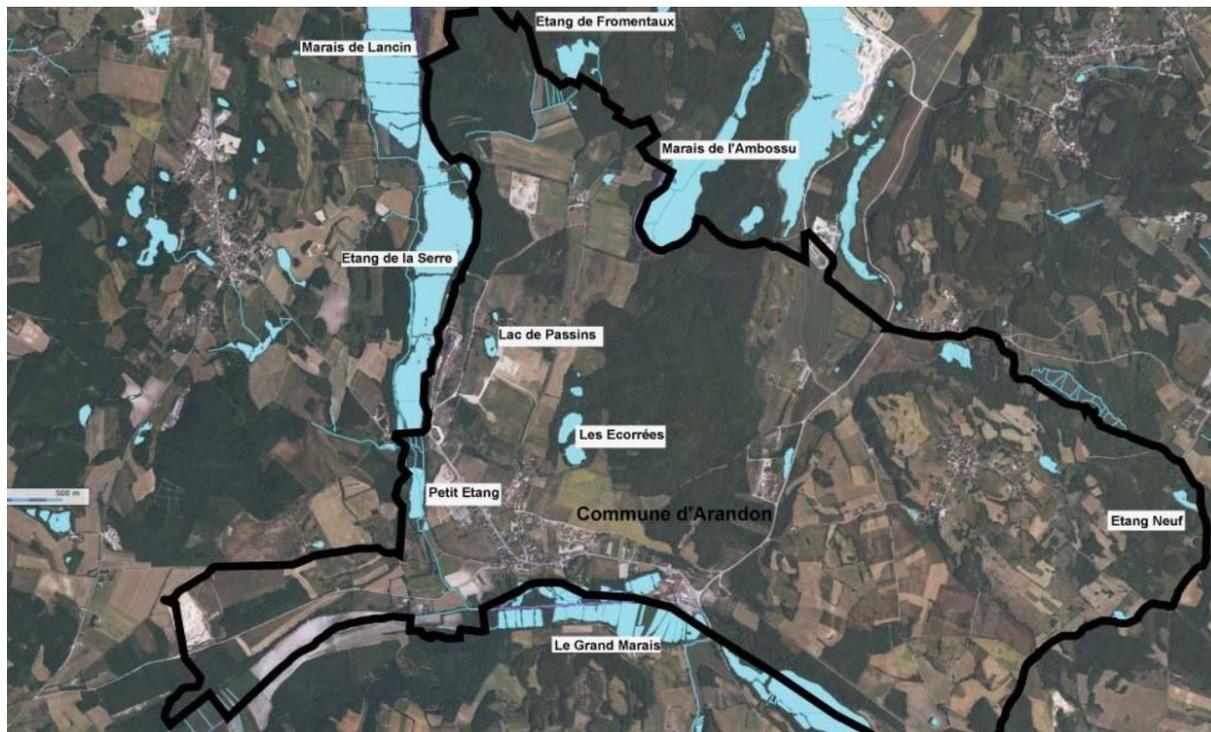
Je n'ai pas d'informations précises sur la « qualité » de ce cantonnement mais il est très vraisemblable qu'il ne différait pas de ce qui était à l'époque la « norme » de ce type d'hébergement dès lors qu'il ne s'agissait pas de bâtiments militaires.

De la lecture d'un précédent rapport du Commissaire aux Travaux relatif à une autre possibilité de « logement », on peut cependant considérer que c'était du niveau ou juste au-dessus de celui des bâtiments d'un « élevage abandonné ».

La description qui pourrait être la plus conforme à l'état des lieux nous est donnée par le rapport en 1939 du docteur Ouillon, inspecteur départemental de l'Hygiène de l'Isère, et par le récit de David Vogel, réfugié juif autrichien, trouvés sur le Net. Ces extraits sont repris, avec l'aimable autorisation de son auteur, de l'article qu'il a écrit sur son blog « La feuille charbinoise » et intitulé « Le camp d'internement d'Arandon en 1939/45 »

De nos jours, le lieu est connu des protecteurs de la Nature et des promeneurs comme « L'Étang de la Serre » en fait composé de trois étangs successifs et accolés entre eux.

En 1941 cela faisait déjà plusieurs décennies que cette zone avait été asséchée. Les activités qui y étaient pratiquées étaient essentiellement maraîchères avec il semble des alternances plus ou moins prolongées d'inutilisation totale ou partielle. Leur remise en eau daterait des années cinquante. Voici une autre vue de la zone :



Source : Plan local d'urbanisme de la commune d'Arandon-Passins

Selon un document retrouvé en archives les caractéristiques de la tourbière sont les suivantes :

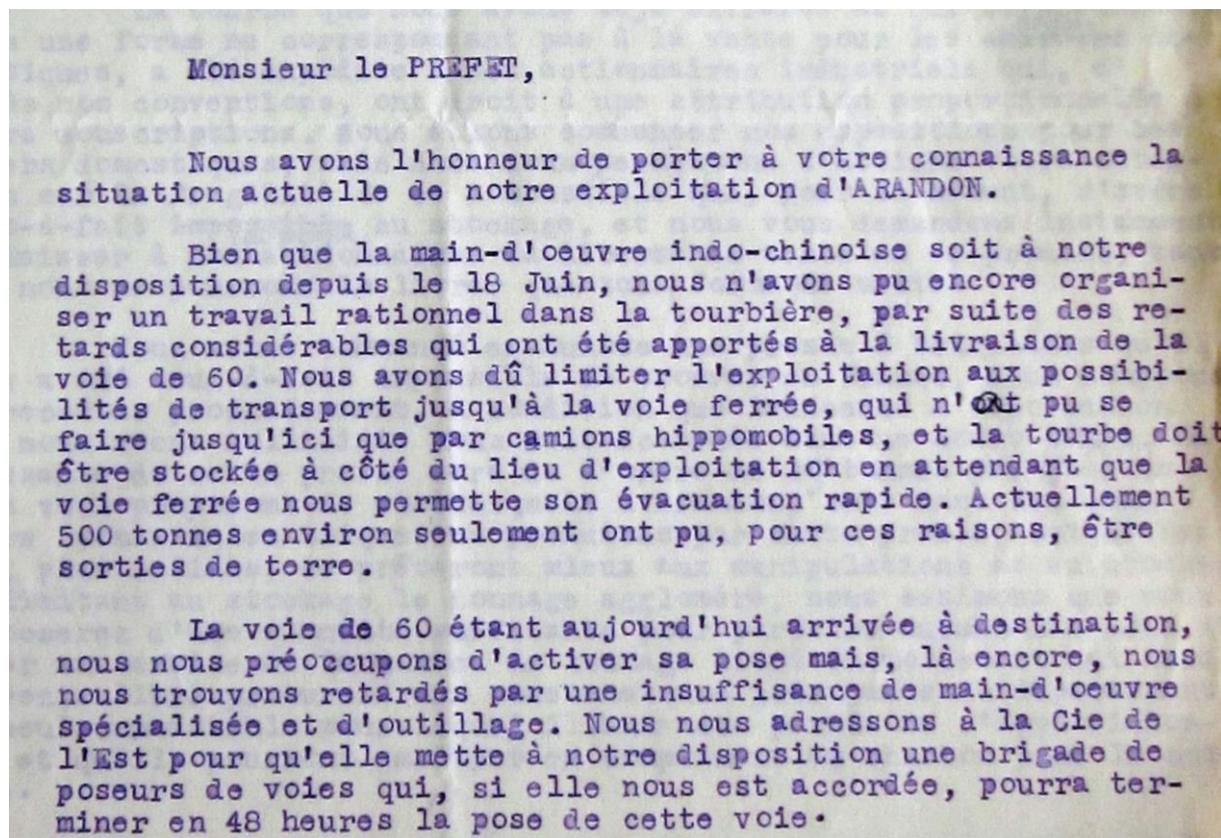
Commune : Courtenay (Canton de Morestel)

Parcelle à exploiter (N° cadastral) : 1, 2, 3 et 4 sur le plan de l'A.P. du 3 juin 1941

Superficie : 13 hectares

Épaisseur approchée : 1 m.50

La mise en route de l'exploitation de cette tourbière est rendue plus longue par les circonstances du moment relatives aux approvisionnements en matériels divers.



Monsieur le PREFET,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance la situation actuelle de notre exploitation d'ARANDON.

Bien que la main-d'oeuvre indo-chinoise soit à notre disposition depuis le 18 Juin, nous n'avons pu encore organiser un travail rationnel dans la tourbière, par suite des retards considérables qui ont été apportés à la livraison de la voie de 60. Nous avons dû limiter l'exploitation aux possibilités de transport jusqu'à la voie ferrée, qui n'ont pu se faire jusqu'ici que par camions hippomobiles, et la tourbe doit être stockée à côté du lieu d'exploitation en attendant que la voie ferrée nous permette son évacuation rapide. Actuellement 500 tonnes environ seulement ont pu, pour ces raisons, être sorties de terre.

La voie de 60 étant aujourd'hui arrivée à destination, nous nous préoccupons d'activer sa pose mais, là encore, nous nous trouvons retardés par une insuffisance de main-d'oeuvre spécialisée et d'outillage. Nous nous adressons à la Cie de l'Est pour qu'elle mette à notre disposition une brigade de poseurs de voies qui, si elle nous est accordée, pourra terminer en 48 heures la pose de cette voie.

Source : AD 69

Extrait d'une lettre adressée au Préfet du Rhône par la Société exploitante le 24 juillet 1941

De nombreux autres sujets sont à régler, tout au long de la présence de la 59^{ème} compagnie de « travailleurs indochinois ».

Pour le chantier, c'est l'autorisation d'achat en Suisse d'une machine à confectionner des briquettes, la construction d'une estacade pour déchargement des wagonnets directement sur voie des Chemins de Fer de l'Est, l'installation d'une ligne téléphonique, d'une ligne électrique jusqu'au lieu d'extraction, les besoins en essence, etc

Pour les travailleurs, ce qui ressort de la consultation des archives, c'est la difficulté à obtenir des bottes et des sabots-galoches ou encore la recherche d'un médecin pour la surveillance médicale trois fois par semaine.

C'est aussi, plus surprenant, la demande d'un encadrement français ! J'ai du mal à croire que la compagnie ait été laissée seule, néanmoins un échange épistolaire a eu lieu à ce sujet et donc il y a au moins eu une période dépourvue de la présence d'un « cadre européen » selon la terminologie en vigueur dans le Service.

; Au cours d'une visite effectuée sur les tourbières d'Arandon, j'ai été amené à constater que la main d'oeuvre indigène utilisée, était laissée sans surveillance, Chefs de Groupes Indochinois mis à part, aucun cadre français ne se trouvant sur place.

J'ai pu vérifier que le rendement n'était pas très élevé, et le tonnage extrait, en fin de mois, ne pourra que confirmer ces constatations.

Je suis certain qu'il aura suffi de porter ces faits à votre connaissance pour que les mesures qui s'imposent, soient prises, qu'une discipline plus stricte soit obtenue et que, notamment, les consignes pour le travail demandé par le Chef d'Exploitation soient transmises scrupuleusement par votre Personnel aux travailleurs indochinois.

J'ajoute que je verrais accorder avec intérêt, une prime au rendement, à cette main d'oeuvre. M. DESCOURS, du reste, serait tout disposé à porter de 3 à 5 francs par jour le salaire des bons travailleurs. Cette façon de faire ne pourrait qu'augmenter le rendement de l'exploitation.

Je vous serais obligé de me tenir informé, sous la présente référence, des décisions que vous serez amené à prendre concernant ces différentes questions de main d'oeuvre.

P/ le Préfet,
le Secrétaire Général Délégué,

PUGES.

Source : AD69

Copie d'une lettre du Préfet du Rhône à la « M.O.I. » en date du 18 juillet 1941

C'est, dans les souvenirs de Hoang Khoa Khoi et de Nguyen Van Lanh, un certain Capitaine Bailly qui vint assurer le commandement de la compagnie à Arandon.

Les relations avec celui-ci furent tendues à tel point qu'il fut agressé physiquement par des travailleurs.

D'après Hoang Khoa Khoi « Bailly n'est pas comme les autres, il ne vole pas, mais c'est pire, il nous méprise ».

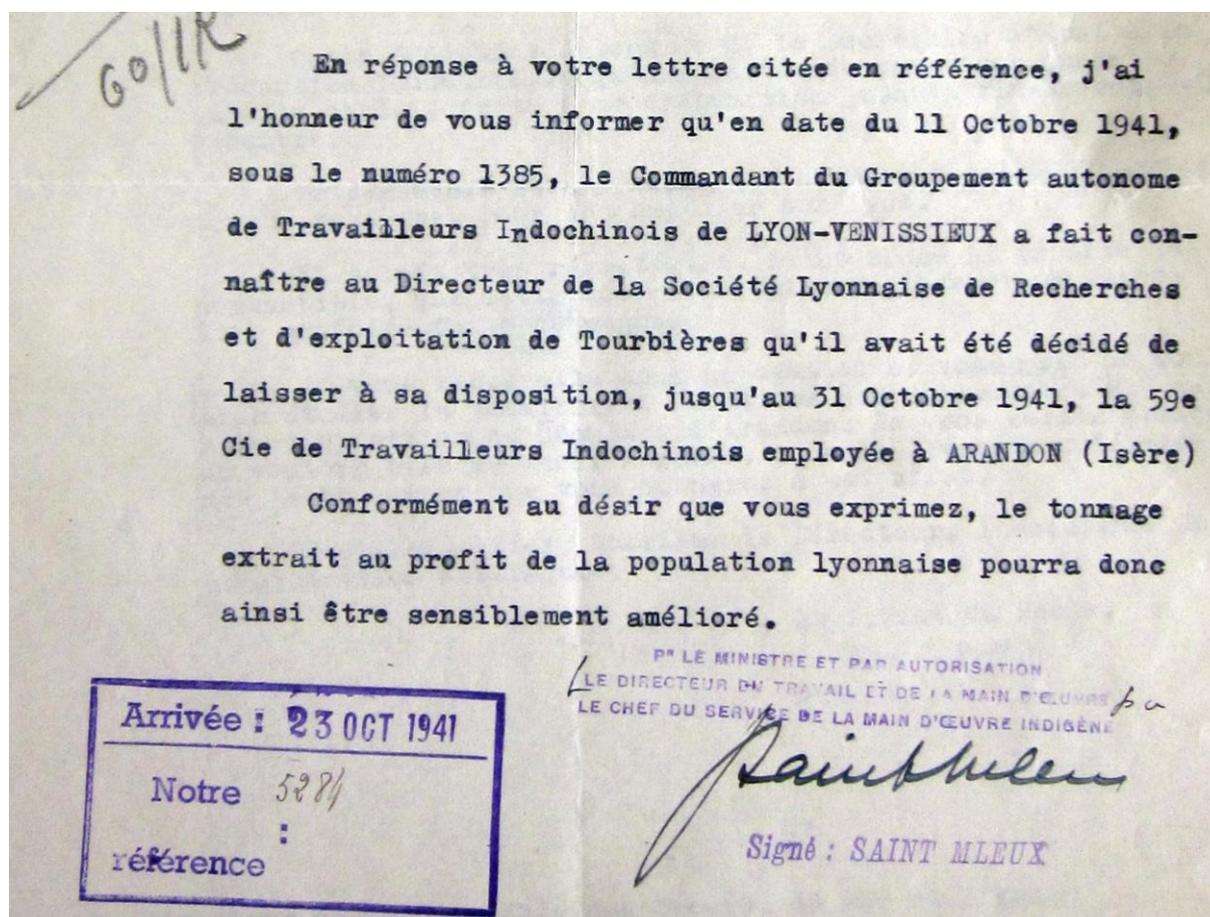
Nguyen Van Lanh ajoute : « Lors de ce séjour où le travail consistait à produire de la tourbe, la faim comme bien souvent était l'un des principaux problèmes, les O.N.S. (autre appellation pour désigner les « travailleurs indochinois ») tentaient de la combattre en faisant de la maraude dans les champs, du marché noir ou en ramassant ce qu'ils pouvaient trouver dans la forêt. Quelques uns ont d'ailleurs failli y passer car ils avaient ramassé des

champignons vénéneux qu'ils avaient mangés. Le responsable du camp, le Commandant Bailly, jeune officier d'une quarantaine d'années, portant beau, était détesté car il faisait la chasse aux repas clandestins dans les chambrées. Un jour il est même rentré à l'improviste et a renversé tout ce qui était en préparation. »

Hoang Khoa Khoi confirme la scène ainsi : « Les travailleurs faisaient cuire des betteraves, mais le Commandant ne voulait pas que nous fassions des foyers. Un jour il a donné un coup de pied dans un feu, la casserole s'est renversée et sa femme qui l'accompagnait a éclaté de rire, c'était une grande vexation pour les travailleurs »

C'est à la suite de cet incident que le Commandant fut bastonné par deux travailleurs alors qu'il raccompagnait sa femme qui devait rentrer à Lyon (elle venait le week-end). Personne ne se dénonça et ne fut dénoncé. « Vichy l'a déplacé » conclut l'ancien surveillant.

La présence des « travailleurs indochinois » était en principe prévue jusqu'au 15 octobre 1941 mais à cette date, compte tenu du démarrage poussif de l'exploitation, il restait encore des mottes de tourbes en cours de séchage qu'il était important de ne pas gâcher. La société exploitante obtint que le Service de la « M.O.I. » prolonge un peu le séjour de la compagnie puis laisse sur place jusqu'au 30 novembre 1941 un détachement de 75 travailleurs pour terminer la campagne annuelle.



Source : AD69

Extrait d'une lettre de la « M.O.I. » à la société exploitante en date du 20 octobre 1941

Nous avons dû, par suite du mauvais temps, et comme du reste la chose avait été prévue, arrêter notre extraction à la date du 30 Octobre. Il reste sur le terrain environ 2.000 tonnes de tourbe et notre effort va porter à en assurer l'expédition. Cette expédition, en raison des heures limitées de chargement qui nous sont autorisées, se prolongera pendant les mois de Novembre & Décembre. Pour assurer les expéditions, la main-d'oeuvre indochinoise devant rejoindre le camp de Vénis sieux vendredi prochain, nous avons pu obtenir de conserver 3 groupes, formant un total de 75 hommes, jusqu'au 15 Novembre. Après cette date, nous pensons terminer les expéditions avec une main-d'oeuvre locale que nous nous efforçons déjà de recruter.

Source : AD69

Extrait d'une lettre de l'exploitant au Préfet du Rhône en date du 4 novembre 1941

Bilan 1941 – Perspective 1942

Le bilan de la campagne n'est pas brillant, tant sur le plan productif que sur le plan économique.

Dans son rapport du 12 juillet 1941, le Commissaire aux Travaux de la Région Lyonnaise estimait que, mis en bonnes conditions d'exploitation, le chantier de Courtenay pouvait produire de 8 à 10.000 tonnes. Le 22 novembre 1941, le Conseil Économique du Service Départemental des Combustibles du Rhône indique que l'exploitation de ce chantier a permis « malgré les inconvénients multiples, dûs, soit aux circonstances atmosphériques, soit aux difficultés d'approvisionnement en matériel, l'extraction de 4.500 T. de tourbe environ. Cette tourbe, dont 1.500 T. se trouvent encore sur le chantier, a déjà été répartie partiellement. C'est ainsi que 1.600 T. ont été attribuées à la grande industrie. Le restant est en partie stocké chez les négociants de charbons, qui le revendent à leur clientèle, la tourbe en motte pouvant difficilement se conserver plusieurs mois ».

De son côté, la Société Lyonnaise de Recherches et d'Exploitation de Tourbières fait connaître un déficit financier d'environ 600.000 francs pour lequel elle sollicite la mise en œuvre de mesures d'atténuation.

Évoquant une possible continuation pour l'année 1942, le gérant, Georges Descours ajoute :

Nous venons vous demander aujourd'hui si la campagne de l'été 1941 pouvant être considérée comme terminée, nous devons prendre nos dispositions pour recommencer l'extraction en 1942. En effet, nous avons un matériel important dont la location est onéreuse et qui devrait être retourné à son propriétaire au cas où vous n'envisageriez pas la reprise de l'exploitation en 1942.

Source : AD69

Extrait d'une lettre de l'exploitant au Préfet du Rhône en date du 4 novembre 1941

La suite n'apparaît pas très clairement dans le dossier des Archives départementales du Rhône. La poursuite de l'extraction pour l'année suivante semble acquise. Des aménagements complémentaires sont effectués, mais à l'approche de l'ouverture de la campagne d'extraction 1942 subsiste un gros problème de disponibilité de main d'œuvre.

Sollicitée, la « M.O.I. » indique ne pas pouvoir répondre favorablement.

6, Rue Sornin, VICHY

N° 5267 M. O. I.

LE SECRETAIRE D'ETAT AU TRAVAIL
Commissariat à la Lutte contre le Chômage

à

Monsieur le Préfet du Rhône
Service Départemental des Combustibles
L Y O N

Arrivée : 9 MAI 1942

Notre 8186

Référence : 60/1/R

OBJET : Tourbières d'Arandon

REF : Votre lettre N° 60/I R. du 28 Avril 1942.-

En réponse à votre lettre citée en référence, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le Service de la Main d'Oeuvre Indigène ne peut mettre actuellement aucun effectif de travailleurs indochinois à la disposition de la Société Lyonnaise de Recherches et d'Exploitation de Tourbières.

Il est d'ailleurs probable que le programme général tracé par M. le Commissaire-Adjoint à la Lutte contre le Chômage pour l'emploi de la main d'oeuvre indochinoise au cours de la campagne 1942, notamment sous des climats plus cléments, ne permettra pas à la M.O.I. de vous donner satisfaction.

Il convient donc de vous adresser à M. l'Inspecteur Provincial ROBERT, 144 rue Moncey, 144 à Lyon, pour l'obtention de la main d'oeuvre, nationale ou étrangère, qui vous fait défaut, pour la reprise des travaux d'extraction de Arandon.

Pour le Secrétaire d'Etat au Travail
et par délégation

Le Commissaire à la Lutte contre le Chômage
Le Chef du Service de la M. O. I.
Nord-Afrique et Colonies

Decotton

Signé : DECOTTON

Source : AD69

Extrait de la lettre de la « M.O.I. » au Préfet du Rhône en date du 7 mai 1942

A cette date la 59^{ème} compagnie de « travailleurs indochinois » est quant à elle, pour sa majeure partie, dans le Cher qu'elle a rejoint dès après son retour à Vénissieux.

Elle y exécute des travaux de forestage et de carbonisation.

Courtenay - Hameau de Poleyrieu - Été 1943

Le 14 juin 1943, un détachement de vingt cinq « travailleurs indochinois » de la 63^{ème} compagnie arrive à Poleyrieu dans le but d'extraire de la tourbe pour le compte de la Société des Combustibles du Dauphiné, 4 rue de la République à Lyon.

Le contrat de mise à disposition est conclu pour trois mois. C'est la 2^{ème} Légion de « travailleurs indochinois » basée à Bergerac qui supervise le détachement.

Je n'ai à l'heure actuelle pas d'autre information sur le lieu d'extraction, l'enquête reste à mener.

Il se pourrait que cela concerne un gisement situé à l'Étang de Praille ou au Marais de Lançin. Ces lieux avaient été envisagés en 1941 par le Commissaire Régional aux travaux de Lyon. Au sujet du gisement de l'Étang de Praille, il écrivait :

« Zone de 3000 mètres de longueur et de 800 à 1000 de largeur, comprise entre le chemin de fer de l'Est de Lyon, un chemin vicinal et la Route Nationale 75, Section Lançin-Arandon. Des sondages sommaires ont décelé la tourbe à 0 m 40 du sol ; là encore il y aura lieu de drainer. Le chargement est facile sur voie Est de Lyon, soit en pleine voie, soit embranchement carrière Vicat, soit en gare d'Arandon. »

Bibliographie et Sitographie :

. Sur le camp d'internement d'Arandon, l'article de Paul
<http://www.lafeuillecharbinoise.com/?p=3562>

. Celui de Maryse Budin pour l'association « Lo Parvi » sur « Les Étangs de la Serre »,
pages 14 à 21
http://loparvi.fr/wp-content/uploads/2017/07/Revue-Lo-Parvi_13_2004.pdf

Remerciements :

Hoang Khoa Khoi
Nguyen Van Lanh
Michèle Nguyen Hoai
Christian Nguyen